

COMPTE RENDU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N.1	
Dimanche 7 novembre 2021 de 14h45 à 16h15	Année scolaire 2021/2022

Présents : voir feuille d'émargement en annexe.

Monsieur le proviseur se présente ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'établissement.

Ordre du jour :

**Le conseil désigne Mme May EL REFAI en tant que secrétaire de séance.
La séance débute à 14h45.**

1- Approbation de l'ordre du jour :

Le proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation du CE. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2- Approbation du PV de la séance du 15 juin 2021 :

Le proviseur soumet le procès verbal du dernier conseil d'établissement à l'approbation du CE. Il est adopté à l'unanimité.

3- Règlement intérieur du conseil d'établissement :

Le proviseur soumet le règlement intérieur du CE, qui reste inchangé, à l'approbation. Il est adopté à l'unanimité.

4- Installation des différentes instances :

M KRYSZTOFIK propose de choisir les délégués des trois instances :

A. Conseil de discipline : le proviseur explique que ce conseil est chargé de prononcer une sanction disciplinaire à l'encontre d'un élève qui a commis une faute, par exemple un acte de violence physique ou verbal.

Parent délégué : Mme Alia FAWZI / Professeur délégué : M B.DAHLAB / Elève délégué : Maya SARHAN

B. commission permanente : s'intéresse au renouvellement du projet de l'établissement qui arrive à son terme cette année. C'est ce projet qui donne le cadre à toutes les actions menées à l'établissement.

M KRYSZTOFIK ajoute que nous ferons le bilan du projet d'établissement actuel pour dégager certains axes à travailler et puis que les autres personnels sont des membres de droit.

Parent délégué : Mme Riham EL SHERIF / Elève délégué : Farah LEBIED

- C. Commission Educative : le proviseur clarifie que contrairement au conseil de discipline, cette commission se réunit quand un élève rencontre une problématique (un comportement inadapté par exemple) mais pas dans le but de la recherche d'une sanction. Elle doit favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. Elle doit amener les élèves, dans une optique pédagogique et éducative, à s'interroger sur le sens de leur conduite, les conséquences de leurs actes pour eux-mêmes et autrui. Il s'agit de les aider à mieux appréhender le sens des règles de la vie collective au sein de l'établissement.

Parent délégué : Mme Raymonda RAFLA / Elève délégué : Maya SARHAN

- D. Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté CESC :

C'est une instance de réflexion et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé intégré au projet d'établissement. On peut travailler avec la police, la justice, des associations des parents...etc

Parent délégué : Mme Noha ABDEL RAHMAN / Elève délégué : Farah LEBIED / Direction : Mme Yasmine MOHAMED

5- Bilan de la l'année scolaire 2020/2021 :

- 100% de réussite au baccalauréat avec 100% de mention et 86% dès le 1^{er} tour.
- Une chute au niveau des effectifs de 17% lié à un certains nombre de facteur toutefois le lycée a commencé l'année avec une nouvelle dynamique.
- Retour à la norme au niveau de la présence à l'école avec un respect du protocole sanitaire. M KRYSZTOFIAK remercie les élèves qui jouent bien le jeu à ce stade.

M DAHLAB ajoute qu'il y a une vraie ambiance de sérénité, on se connaît tous et on est tous prêt à tous les défis, il remercie le proviseur et M LE BARS et espère avoir cette année les mêmes résultats au Bac. M KRYSZTOFIAK ajoute qu'il a été frappé par la réactivité, la flexibilité et la positivité de l'équipe enseignante.

6- Charte des conseils de classe :

Monsieur le proviseur présente la charte des conseils de classe et explique que tout ce qui est dit lors du conseil de classe est confidentiel et peut vite tourner au tribunal. Il a ajouté qu'afin d'examiner tous les élèves d'une façon équitable, il sera proposé aux élèves délégués de sortir du conseil lorsqu'on parle d'eux. Il explique que les encouragements pourront être attribués à un élève juste pour son comportement et sa bonne attitude en classe et qu'à partir du moment où 2 enseignants s'y opposent, y compris la vie scolaire, on ne les lui donne pas.

Quant aux compliments et félicitations, ils sont, uniquement, liés à la performance académique pure.

Il y a, tout de même, des mises en garde à ne pas confondre avec les avertissements ou blâme, pour le manque de travail ou l'attitude, ce ne sont pas des sanctions et elles ne sont pas mentionnées, non plus, dans le bulletin scolaire mais dans un dossier à part.

7- Projets éducatifs/sorties et voyages :

Mme Yasmine MOHAMED présente les projets du 2nd degré :

- Projet d'art au collège pendant la semaine du goût
- Inscription de certains élèves du collège à l'académie HAYAT pour un projet d'art
- Mise en place d'un calendrier pour l'orientation des élèves (elle donne à titre d'exemple la présentation de l'EDHEC le 8 novembre à l'établissement ; c'est la 5^e école de commerce en France et la 15^e en Europe puis le BUE la semaine d'après et sollicitation de l'université américaine et de certaines universités égyptiennes). Elle a parlé aussi de la présentation de la veille aux élèves par l'Institut Français d'Egypte « Choose France ».
- Le forum des métiers en décembre où les parents sont invités à expliquer aux élèves leurs parcours professionnels. M Brahim intervient : « le fait d'avoir cette approche est un vrai plus pour nos élèves puisqu'avec la réforme l'orientation est devenue une nécessité pour amener les élèves vers les matières qu'ils puissent apprendre. »

Mme Sally MGADY, la CPE, présente ses tâches et parle de la vie scolaire :

- S'assurer de l'ordre dans les classes et de la présence de tous les enseignants.
- En cas d'absence d'un professeur, elle donne un travail surveillé (parmi les travaux proposés dans la banque du travail) ou bien elle discute avec les élèves du projet en cours. Au début de l'année, ils ont commencé avec un projet autour de la démocratie et au mois d'octobre, il y avait les élections des délégués des classes. Il y a, bien également, la découverte du collège avec la classe de 6^{ème}.

Mme MOHAMED ajoute qu'ils ont décidé de tout reprendre par rapport à la vie scolaire après ces deux années de COVID

- Moins de sanctions et plus de récompenses
- Mise en place, en cours, du foyer socio éducatif
- Autorisation aux élèves du collège de l'utilisation du foyer comme récompense

Elle a assuré que les absences et retards sont beaucoup moins importants que les années passées.

M LE BARS ajoute que lors du Forum des métiers de la MLF en décembre, les élèves de 3^e et 2^{nde} pourront participer pour découvrir une trentaine de métiers présentés par d'anciens élèves ainsi que des parents du réseau.

Mme May EL REFAI exprime son contentement de la reprise:

- Retour entier au présentiel de toutes les classes
- Mise en place des projets et sorties
- Recrutement de 2 enseignantes remplaçantes pour le primaire ; Mme Imane et Mme Semow.

Projets du 1^{er} degré :

- Du 10 au 14 octobre: la semaine du goût et la grande lessive dont le thème porte sur la gastronomie et les préparations ou l'art culinaire.
- Du 29 novembre au 4 décembre: la semaine de la science avec la semaine des lycées français du monde
- Le jeudi 16 décembre: chorale de Noël cycles 1 et 2 au théâtre
- Le mardi 22 février: le carnaval
- Du 20 au 24 mars: le printemps des poètes et la semaine de la francophonie
- Le jeudi 21 avril: la journée sportive
- Courant juin (à fixer ultérieurement): le spectacle de fin d'année, le thème de l'année dernière, celui du "voyage à travers le temps" n'étant pas achevé, a été rediscuté, on l'a donc, gardé en le mélangeant avec celui de "la femme dans l'histoire"

Mme EL REFAI fait remarquer que tous les projets du primaire ont été discutés et définis lors du 1^{er} conseil des maîtres.

8- Projet d'établissement

Le proviseur explique que cette année notre projet d'établissement arrive à son terme et que nous devons le reconduire. Il assure qu'un axe comme celui de la maîtrise de la langue française certainement ne changera pas mais qu'un autre axe sur l'inclusion y sera rajouté, pas seulement au niveau des élèves fragiles mais, bien également, pour les élèves brillants ayant besoin qu'on s'adapte à leurs besoins.

9- Projet d'évaluation

Une réflexion a été menée afin d'harmoniser entre toutes les disciplines. Un protocole de rattrapage est, donc, prévu afin d'arrêter les évitements des élèves des contrôles continus, M KRYSZTOFIK donne l'exemple d'un élève qui du moment où il obtient 19/20, il s'absente aux autres contrôles continus, ce ne sera plus le cas, donc, avec ce nouveau protocole car s'il n'a pas toutes ses notes. Un examen final lui sera proposé pour remplacer la moyenne. En cas d'absence justifié à cet examen, l'élève se verra attribué la note de zéro.



Lycée Français International Simone de Beauvoir

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS HOMOLOGUÉ

HOMOLOGATION
du ministère français
chargé de l'éducation

10- Questions diverses et demandes de parents :

- Exigence de plus d'activités en primaire
- Obligation du port des masques au lycée
- Renouvellement des toilettes

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16h15.

May EL REFAI

Philippe KRYSZTOFIK

Secrétaire de séance

Le Proviseur